



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E206923

VALABLE JUSQU'AU 06/11/2026

ÉDITÉ LE

09/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/05/2021

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 21/06/2021

7 500

Raison sociale : EFFI PAC

44 RUE PRINCIPALE

14230 LA CAMBE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 900 510 827 00018

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 3804801-001

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 147463358

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 33927386 V

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 06 81 11 74 33

Portable : 06 81 11 74 33

Fax :

Site Internet :

E-mail : effipac@gmail.com

Responsabilité légale :

LEMETAYER YVES PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	20/03/2025
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	20/03/2025
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	20/03/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	07/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Poêle ou insert bois	20/03/2025
o Ventilation mécanique	20/03/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	20/03/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/11/2024
o Isolation des combles perdus	07/11/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	07/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.